

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Canton du Monétier les Bains

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°040/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **02 avril 2026** Date d'affichage : **09 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six,

Le 08 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire

Fabrice LOISEAU, Marie-Dominique DUBOIS DENEL, Xavier DUPORT, Muriel PAYAN, adjoints
France-Marie JOSSERAND, Jean-Pierre THOMAS, Margot MERLE, Myriam BERAUD, Catherine
REBATEL, Violaine PIQUET-GAUTHIER, Julien PHILIP, Constance DE ROHAN WILLNER

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Gilles DELASSUS à Jean-Marie REY

Mikhaël VON BRASCH à Xavier DUPORT

Marie-Dominique DUBOIS DENEL a été élue secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	15
PRESENTS	:	13
VOTANTS	:	15

OBJET : DESIGNATION DU « CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS »

Monsieur le Maire expose que suite à la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile, il a été créé par décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 un correspondant communal « incendie et secours ».

Ce correspondant, sous l'autorité du Maire, peut :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Monsieur le Maire propose la nomination de Fabrice LOISEAU, dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

APPROUVE la désignation de Fabrice LOISEAU comme « correspondant incendie et secours ».

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY

La secrétaire de séance,

Marie-Dominique DUBOIS DENEL

Dubois

